



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 40512

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation financiere des entreprises d'insertion. Plusieurs d'entres elles en Rhone-Alpes s'inquietent des consequences des gels budgetaires les concernant sur leur capacite a maintenir a un niveau satisfaisant leur mission de reinsertion sociale et economique. Le comite national des entreprises d'insertion qui les federe souhaite que les budgets ne soient plus remis en cause systematiquement d'une annee sur l'autre. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement sur cette question en concertation avec les parties interessees.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire s'inquiete des consequences du gel budgetaire intervenu en 1996 sur la situation financiere des entreprises d'insertion. Le Gouvernement tient a soutenir fermement les entreprises d'insertion qui jouent un role irremplacable en faveur de l'insertion professionnelle des publics rencontrant les difficultes d'insertion les plus graves et qui obtiennent des resultats remarquables dans ce domaine. Les entreprises d'insertion occupent ainsi une place capitale dans la lutte contre l'exclusion. Elles representent pour des publics menaces de marginalisation une passerelle indispensable vers une insertion sociale durable. Le retard qui a affecte le versement des financements aux entreprises d'insertion en 1996 etait du au gel budgetaire intervenu pendant le premier semestre 1996, qui a fait peser sur l'ensemble des credits du ministere du travail et des affaires sociales une incertitude quant aux montants qui pourraient etre delegates. Cette incertitude ayant ete levee, tous les services deconcentres du ministere du travail et des affaires sociales ont recu notification des enveloppes dont ils disposaient pour l'annee 1996 et les credits correspondants. Au total ces credits, superieurs a ceux de 1995, ont pu garantir aux entreprises d'insertion existantes de conserver leur potentiel d'accueil et leur activite en faveur des publics en difficulte et ont permis egalement de faire face ponctuellement a des besoins nouveaux.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40512

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3505

Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1100